

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 29 mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Jean-Claude BAGUET, Frédéric LANGLOIS, Sylvain CUYER,
Philippe PICQUE et Loïc TAPISSIER,
Mmes Sophie FOUCAULT, Pascaline HAMONIER et Sophie CHAUMEIL.

Absents excusés : M. Jean-François GOMEZ, Mmes Isabelle DESHAYES (donne pouvoir à M. Sylvain CUYER),
Isabelle POSTEL, Annick DUPONT (donne pouvoir à M. Robert MABILLOTTE)

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 mai 2019

PRIX DE VENTE LOT N° 13 – Lotissement de La Briqueterie - 3^{ème} Tranche.

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur et Madame LOTHE sur le prix de vente du lot n° 13 sur le lotissement de la Briqueterie - 3^{ème} tranche - afin qu'il soit fixé au même prix que les lots restant, soit 65€/m².

Considérant la délibération du 24 août 2010 fixant le prix de vente des terrains du lotissement de la Briqueterie 3^{ème} tranche à 73€/m².

Considérant la délibération du 13 juin 2017 et après avoir entendu les conclusions de la commission qui s'est réunie le 12 mai 2017, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du m² des lots 6, 7, 8, 9 et 10 à 65€/m². Le prix du lot n° 13 reste inchangé soit 73€/m².

Considérant le compromis de vente du lot n° 13 entre la Commune de Songeons et Monsieur et Madame LOTHE demeurant à Auneuil (60390) 535 Rue René Duchâtel au prix de 73€/m².

Mais attendu la demande de Monsieur et Madame LOTHE, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la vente du lot n° 13 au même prix que les lots restants soit 65€/m².

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de porter la vente du lot n° 13 au prix de 65€/m².